

LE VAL-SAINT-PÈRE

BULLETIN MUNICIPAL - JANVIER 2024



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE.....	3
RÉALISATIONS 2023.....	4-5
PROJETS 2024.....	6
BUDGET 2022.....	6
CONVIVIALITÉ.....	7-10
DIVERSES INFORMATIONS MAIRIE.....	11-15
CCAS.....	15
DÉPART EN RETRAITE ET NOUVEAUX AGENTS.....	16
RÉPAR'CAFÉ.....	17
CONCERT DU 20 AVRIL.....	17
UNIVERSITÉ INTER-ÂGES NORMANDIE.....	18
L'ÉCOLE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY.....	19-20
CENTRE DE LOISIRS.....	21
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES.....	22
FOOTBALL CLUB LE VAL-SAINT-PÈRE.....	22
VOLLEY-BALL DES GRÈVES.....	23
TC VAL.....	24
ASSOCIATION LES POUCES VERTS.....	25
L'AÉROCLUB DES GRÈVES DU MONT SAINT-MICHEL.....	26
SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE.....	26
ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS.....	27
ASSOCIATION MUSIQUE JOUONS ENSEMBLE.....	28
COMITÉ DES FÊTES.....	29
NOUVELLES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES.....	30-31
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MONT SAINT-MICHEL - NORMANDIE.....	31-33
ÉTAT CIVIL 2023.....	34
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024.....	35
À L'ATTENTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS.....	35
VERS UNE NOUVELLE RELATION AUX ABEILLES.....	36

MAIRIE DU VAL-SAINT-PÈRE

Tél. : 02 33 58 28 39
e-mail : mairie@levalsaintpere.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi	14 h à 19 h	Mardi	9 h à 12 h
Mercredi	14 h à 16 h 30	Vendredi	8 h 30 à 12 h 30

Population : 2 000 habitants (INSEE 2019).

Superficie de la commune : 1 109 hectares
+ 250 hectares de Domaine Public Maritime.

PERMANENCE DU MAIRE

M^{me} Marie-Claire Rivière-Daillencourt,
selon disponibilités sur rendez-vous

PERMANENCES DES ADJOINTS

LUNDI de 18 h à 19 h : Mme Aubert Jocelyne, 2^e adjointe
MARDI de 10 h à 11 h : M. Jean-Claude Charuel, 3^e adjoint
MERCREDI de 15 h 30 à 16 h 30 : Mme Edith Simon, 4^e adjointe
VENDREDI de 11 h à 12 h 30 : M. Olivier Nocquet, 1^{er} adjoint

*Il est toujours préférable de téléphoner pour prendre rendez-vous
ou pour s'assurer de la disponibilité de l'élu
qui peut varier en fonction d'éventuelles réunions*



LE MOT DU MAIRE



Chers Val-Saint-Pierrais, Chers Amis,

En toile de fond, 2023 a retrouvé une vie sociale plus normale, a mis la Covid-19 en demi-teinte, et tant mieux ! Mais l'incertitude, qu'elle soit économique, climatique ou géopolitique, a toutefois été présente tout au long de cette année. La violence monte et fragilise la démocratie. La guerre en Ukraine s'installe, les conflits au Proche-Orient déstabilisent le monde entier. C'est dans un contexte international particulièrement tendu avec des répercussions économiques tant redoutées, notamment en matière énergétique et en perte de pouvoir d'achat que s'ouvre cette nouvelle édition ! Inévitablement, nous vivons des changements de longue durée avec de très fortes inconnues. L'inflation touche tous les secteurs : coûts de l'énergie, de l'essence, des denrées alimentaires, des matériaux de construction, etc.

Les factures d'énergie (gaz et électricité) explosent et impactent nos budgets communaux que nous devons conduire avec la plus grande prudence. Il convient dès lors de redoubler de vigilance. Notre priorité est l'attention apportée à la consommation énergétique. Au-delà de l'économie d'énergie et de son impact budgétaire, indispensable dans le contexte actuel, cette réduction/extinction de l'éclairage public s'inscrit aussi, et il ne faut pas l'oublier, dans une politique de lutte contre la pollution lumineuse, véritable fléau portant atteinte à la biodiversité.

La tempête Ciaran a épargné notre territoire, mais la France a subi de plein fouet des dégâts considérables. Nous serons tous mis à contribution via les contrats d'assurances.

À travers ce bulletin, vous pourrez retrouver les actions de notre Commune qui se sont déroulées en 2023 et quelques projets pour la prochaine année ainsi que quelques informations pratiques et utiles au quotidien.

Le projet d'extension du cimetière avance, bien que la lenteur administrative soit de rigueur. L'architecte paysager a proposé un projet vertueux tant en consommation d'espace que respectueux de l'environnement. Il faut espérer l'ouverture de l'enquête publique courant 2024 pour cet équipement obligatoire. J'en profite pour remercier l'équipe de bénévoles « journée participation citoyenne » qui a œuvré pour le nettoyage de l'actuel enclos paroissial en le rendant plus accueillant pour les fêtes de la Toussaint. La collectivité envisage également le reverdissement de certaines allées.

La Commune a déposé un permis de construire pour huit logements locatifs 5 T4/T3 et 3 T2 prédéfini dans une OPA de 2013 sur le terrain des Charrières pour continuer à développer notre Commune. Ce dossier ne pourra se concrétiser que si la Commune obtient des aides financières de l'Etat.

Pour une meilleure lisibilité des adresses et améliorer la sécurité, pour les services d'urgence, la police, la gendarmerie mais aussi meilleure efficacité des services tels que la Poste, les fournisseurs d'eau et d'énergie, les livraisons... Les travaux d'adressage obligatoires, pour toutes les Communes, ont commencé. Le résultat de ce nouveau plan sera communiqué au cours du premier trimestre 2024. Vous serez nombreux à changer d'adresse sans déménagement !

Le câblage de la fibre sur notre territoire s'achève. Les réseaux progressent et de plus en plus d'habitations peuvent espérer être raccordées à la fibre pour internet haut débit au second semestre 2024 lors de la mise en commercialisation. « A quand la fibre chez moi » manchenumerique.fr »

A vous tous, au nom du Conseil Municipal, je souhaite, joie, santé, bonheur, pour cette nouvelle année. Nous continuerons ensemble à œuvrer pour que notre Commune reste agréable à vivre au quotidien et que tous les habitants s'y sentent bien.

Très bonne année à toutes et à tous. Nous pourrions échanger sur les projets lors de la cérémonie des vœux à laquelle vous êtes tous invités, le vendredi 12 janvier.

Bonne année 2024 !

*Le Maire,
Marie-Claire Rivière-Daillencourt*



RÉALISATIONS 2023

L'ARCHIVAGE

Pour rappel en 2022, les actes détenus sur les registres d'état civil à la mairie ont été numérisés.

Dans la continuité de cette opération, le Conseil Municipal du 8 septembre 2022 décide de procéder à un toilettage des archives et de confier ces tâches au Centre de Gestion de la Manche. Celui-ci dispose d'un archiviste itinérant Morgan Le Dez, responsable de la mission « aide à l'archivage » qui intervient dans les communes pour des opérations de tri, de préparation des éliminations, de classement et la réalisation de l'inventaire ainsi que du récolement post électoral.

Ces opérations échelonnées ont débuté le 2 mai 2023.



1. - ASPECT QUANTITATIF

Le fonds d'archives composé d'environ 120 mètres linéaires* représente 65 jours de travail pour accomplir ces tâches.

Situation au 16 novembre 2023 (28^e jour de travail/65)

Après tri, à ce jour :

- les archives éliminables représentent 31 mètres linéaires (ml)
- les archives en rayon :
 - 50 ml dans le grenier
 - 30 ml dans le local « archives » au 1^{er} étage
 - 41 ml après inventaire (en saisie).

2.- RÉALISATIONS

- En 2009, un premier dépôt a été effectué aux archives départementales de la Manche (13 cartons et 1 atlas de plans cadastraux)
- Dans la pièce au 1^{er} étage, les rayonnages ont été vidés (14ml). Ces archives triées, sont reclassées entre le grenier et le local « archives »
- Les archives (3,5 ml) du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) du Gué de l'Epine seront transférées à la Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel-Normandie.

3.- RESTE À RÉALISER

- la fin du tri
- la mise à jour de l'inventaire après la répartition des archives entre :
 - local « archives » 1^{er} étage : les archives éliminables à terme
 - grenier : les archives triées et conservées définitivement

4.- FINALITÉ DU TRAVAIL

- Le **récolement post-électoral** qui est l'obligation légale d'inventaire des archives d'une commune après chaque élection municipale. Chaque maire est responsable de ces archives à caractère public pendant la durée de son mandat.
- L'**inventaire** est l'instrument de recherche rapide pour les agents et les chercheurs : c'est aussi la source pour définir ce qui va être déposé aux archives départementales ou/et à numériser (cf. critères suivants : la typologie documentaire et la date du document).
- **Rendre accessible des documents** sont les sources d'histoire locale (ex : découverte d'un témoignage écrit d'un réfugié durant la Seconde Guerre mondiale sur la commune du Val-Saint-Père).

* mètre linéaire : unité de mesure utilisée en archivistique et dans les bibliothèques qui correspond à 1 mètre d'épaisseur de dossiers. Sert à quantifier un fonds d'archives.

1 mètre linéaire environ 50kg

10 mètres linéaires environ 1m³



Documents datant de 1826



Plan du cimetière en 1894

RÉALISATIONS 2023

CONSTRUCTION D'UN PRÉAU AVEC LOCAL À VÉLOS À L'ÉCOLE



TRAITEMENT DES POUTRES DE L'ÉGLISE



INSTALLATION D'UN SERVEUR INFORMATIQUE À LA MAIRIE



ACOUSTIQUE SALLE VICTOR CHESNEL



RÉFECTION DE LA VOIRIE : ROUTE DE LA MARAÎCHERIE ET CR 116 À L'AZERIE



ACHAT DE DEUX CUVES ET D'UNE POMPE POUR RÉCUPÉRER L'EAU POUR L'ARROSAGE :



INSTALLATION DE BARRIÈRES DE PROTECTION DEVANT LA SALLE VICTOR CHESNEL :



ACHATS DIVERS : JEUX À L'ÉCOLE, PETITS MATÉRIELS (DÉBROUSSAILLEUSE, GROUPE ÉLECTROGÈNE, SOUFFLEUR THERMIQUE)



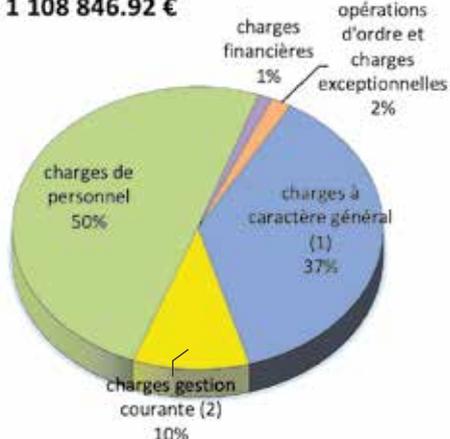
PROJETS 2024

- Extension du cimetière
- Poursuite de l'étude pour la construction de logements communaux.
- Mise en place d'une G.T.C. (Gestion technique centralisée) au restaurant scolaire avec la collaboration du SDEM de la Manche. Cette installation permettra de réaliser des économies et d'améliorer la gestion du chauffage et du traitement de l'air.
- Réfection de la voirie
- Aménagement d'une piste cyclable sur la route de 40 sous.
- Poursuite du Conseil en Energie Partagé et réflexion sur la transition énergétique
- Achat d'une fourche transpalette sur tracteur

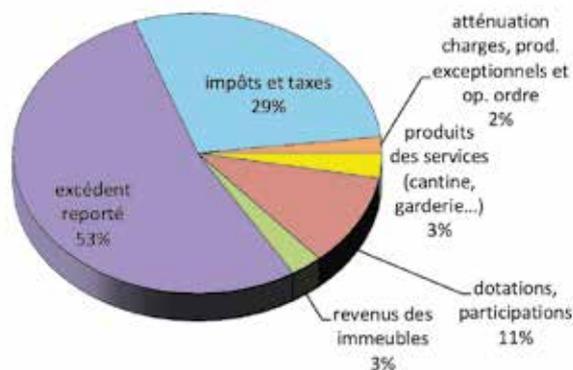
BUDGET COMMUNAL 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT

dépenses : 1 108 846.92 €



recettes : 3 298 844.40 €



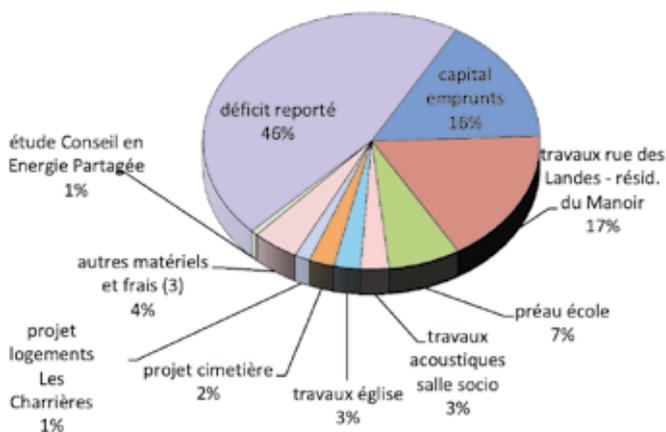
(1) fournitures, eau, électricité, gaz, entretien voirie, batiments, matériels...

(2) indemnités élus, subventions associations, participations écoles et organismes extérieurs....

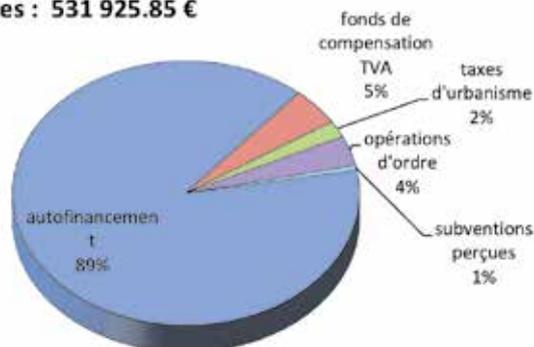
Excédent de clôture fin 2022 : 2 189 997,48 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

dépenses : 618 667.46 €



recettes : 531 925.85 €



(3) mobilier, jeux extérieurs école, tondeuse, barrières, supports vélos, but de foot, frais de bornage et de cession, subvention versée pour OPAH

Déficit de clôture fin 2022 : - 86 741, 61 €

CONVIVIALITÉ

PASSAGE DU PÈRE NOËL À L'ÉCOLE LE 16 DÉCEMBRE 2022...



ET ARBRE DE NOËL PROPOSÉ AUX ENFANTS À LA SALLE SOCIOCULTURELLE



CONVIVIALITÉ

REPAS DES AÎNÉS

Après 2 années sans pouvoir réunir les personnes de 70 ans et plus, le traditionnel repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale a eu lieu le 29 janvier 2023.

A vos agendas : prochain repas prévu le 28 janvier 2024.



RETOUR EN IMAGES SUR L'EXPOSITION D'ARTS



28 artistes ont exposé leurs œuvres à l'exposition d'Arts qui s'est tenue les samedi 25 et dimanche 26 mars 2023 à la salle socioculturelle. Gérard Roussel, autodidacte dans son art était l'invité d'honneur. Il se définit comme un peintre figuratif. Il peint à l'huile des marines et des paysages d'après des photographies et réalise sa première exposition personnelle au Mont Dol en 2018. Puis s'enchaînent les expositions. En 2019, à l'exposition « Peinture en folie » à Jullouville, il reçoit le premier prix du public. Comme il le dit si bien : « l'essentiel, c'est de donner du bonheur aux gens et le seul juge est l'émotion ressentie par celui qui regarde ».

PROCHAINE EXPOSITION

SAMEDI 23 et DIMANCHE 24 MARS 2024



CONVIVIALITÉ

JOURNÉES PARTICIPATION CITOYENNE

NETTOYAGE CIMETIÈRE

Mercredi 6 septembre 2023, une journée « Participation citoyenne » a eu lieu. Une quinzaine de volontaires accompagnés de quelques élus ainsi que les agents municipaux affectés à la voirie s'étaient donné rendez-vous à la mairie. Un café leur a été offert avant de se rendre dans le cimetière où chacun, muni de son outillage, a procédé au nettoyage des allées et pourtours des sépultures uniquement. Avant de commencer, une recommandation leur était indiquée de ne pas nettoyer les sépultures pour lesquelles une procédure de reprise de concession est en cours ; le Maire doit constater l'état d'abandon de sépultures répertoriées dans ces éventuelles reprises. La matinée caniculaire n'ayant pas permis de continuer l'après-midi et, après avis partagés de tous, la fin des travaux s'est effectuée le lendemain matin.



CRÉATION DÉCO DE NOËL

Une équipe de volontaires « bricoleurs » ont passé 4 jours ensemble pour transformer des palettes de bois en sapins, barrières, rennes, etc... afin de décorer le centre-bourg pendant les fêtes de fin d'année. Nos bricoleurs, pinceau en main, ont finalisé leurs œuvres en donnant de la couleur.

Ce projet était mené par Dominique Belgacem qui a accompagné nos volontaires tout au long de ces activités.



UN GRAND MERCI à DOMINIQUE



VOLONTAIRES BÉNÉVOLES

Ces journées « participation citoyenne » se renouvelleront. Si vous souhaitez vous joindre à cette équipe, vous inscrire à la mairie (tél. 02 33 58 28 39) auprès de Jocelyne Aubert.



CONVIVIALITÉ

SOIRÉE THÉÂTRALE

Samedi 2 décembre à la salle socioculturelle, le public nombreux (150 personnes) est venu applaudir la compagnie « L'Estran » qui interprétait une pièce de théâtre intitulée « Les Rustres ».

A l'issue de cette soirée, la Municipalité offrait un vin chaud au public.

L'auteur Carlo Goldoni est né à Venise en 1707. Très tôt attiré par le théâtre, il s'y consacre pleinement après des études de droit. Il écrit plus de 200 pièces, des comédies, portant un regard amusé, moqueur, critique sur ses contemporains et leurs travers. « Les Rustres », en 1760, constitue un bon exemple. Mais en retour, il doit affronter d'incessantes polémiques et querelles le contraignant à changer fréquemment de résidence en Italie et même à s'exiler en France où il meurt en 1793.



Présentation de la pièce : Les femmes ! A la maison ! « A la maison c'est moi qui commande ». Le ton est donné, on ne s'amuse pas chez les Rustres ; les femmes sont censées rester au foyer. Pas question d'aller s'encanailler au carnaval de Venise.

Lunardo, marchand vénitien et ses compères tiennent enfermés épouses et enfants sous prétexte que l'extérieur, vicieux et vicié, les corromprait à jamais.

Ne se fréquentant qu'entre eux, ils sont juste capables de rabâcher avec nostalgie ces anciens temps où les valeurs patriarcales d'ordre et d'économie étaient honorées et cultivées. « Et tout ça c'est la faute à la liberté » vont-ils même jusqu'à se lamenter !

Eprises de liberté, les héroïnes des Rustres en sont ici les vigilantes gardiennes. De son XVIII^e siècle, Goldoni nous inciterait-il malicieusement à réfléchir sur la place des femmes et des hommes dans la société ? Serait-il diaboliquement visionnaire et le plus féministe des auteurs du répertoire théâtral ?



Il m'est apparu comme une nécessité de faire parler de « nos Rustres » pour que chaque jour soit une journée internationale des droits des femmes.

Christine Pouquet metteure en scène et scénographe

(Extrait du programme)

DIVERSES INFORMATIONS MAIRIE

L'ENTRETIEN DES HAIES



Les haies abritent de nombreuses espèces : refuges pour certains mammifères comme les hérissons ou les chauve-souris, elles sont aussi indispensables au cycle de vie de nombreuses espèces d'oiseaux et d'insectes. C'est notamment pour cette raison qu'il est interdit de procéder à des travaux de taille ou d'élagage durant la période de reproduction et de nidification des oiseaux, du 16 mars au 15 août, pour les exploitants agricoles bénéficiaires d'aides de la PAC (règles de bonnes conditions agricoles et environnementales BCAA).

Pour les particuliers, il n'existe pas de règle spécifique en matière d'entretien des haies, mais, au printemps, la plupart des haies sont susceptibles d'abriter des espèces protégées. L'article L411-1 du code de l'environnement interdit de détruire ou perturber ces espèces et leurs habitats.

En tous cas, le meilleur moment pour procéder à des travaux sur les haies s'étend de septembre à février, en dehors des périodes de reproduction des oiseaux.

CHARDON DES CHAMPS : LUTTE OBLIGATOIRE (arrêté préfectoral permanent en date du 16 mai 2012)

Le Préfet a rendu obligatoire la lutte contre le chardon des champs sur l'ensemble du département de la Manche. L'arrêté indique notamment que « les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers de terrains sont tenus de procéder à la destruction des chardons des champs (*Cirsium arvense*) dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage ». Leur destruction devra être exécutée par voie chimique ou mécanique et être terminée au plus tard avant la floraison sur les prairies et les terres incultes.

Par ailleurs, « La destruction doit nécessairement avoir lieu avant que les bourgeons floraux ne s'ouvrent et toutes dispositions seront prises pour éviter la montée en graines et l'essaimage. La destruction mécanique ou thermique sera privilégiée. »



ARRÊTÉ PERMANENT RÉGLEMENTANT LE BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX. (arrêté préfectoral permanent du 08 février 2005) :

Seul est autorisé du 1^{er} novembre au 31 mars **le brûlage des végétaux ligneux et semi-ligneux** (branches nues) **dont le diamètre est inférieur à 7cm** à une distance d'au moins 200 mètres des habitations et 100 mètres des routes sous les conditions suivantes :

Les feux ne peuvent être allumés qu'entre le lever du jour et 16 heures.

Tout feu doit être éteint au coucher du soleil

Les conditions météorologiques doivent être favorables afin d'éviter l'extension du foyer et la propagation des fumées. Tout brûlage est interdit par temps de brouillard.

Tout feu doit être éteint dès que le vent menace de rabattre la fumée sur une voie publique ou un lieu habité ou de transporter des flammèches pouvant provoquer un incendie.

Les feux doivent être constamment et attentivement surveillés.

Le brûlage des souches, des produits de taille des végétaux persistants, de tonte et de fauche est interdit en tout temps.

ARRÊTÉ RÉGLEMENTANT LES ACTIVITÉS BRUYANTES (arrêté préfectoral du 27 mars 1997) :

Extrait concernant les travaux de jardinage et de bricolage : ces travaux réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables** de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30
- **Les samedis** de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- **Les dimanches et jours fériés** de 10 h 00 à 12 h 00

DIVERSES INFORMATIONS MAIRIE

LES FRELONS ASIATIQUES

Afin de lutter contre la prolifération des frelons asiatiques présents dans notre département depuis 2011, la Commune adhère et a signé une convention avec la FDGDON de la Manche (Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche) afin de détruire les nids de frelons asiatiques situés sur la Commune. Pour cela il vous suffit de signaler le nid à la mairie en indiquant vos coordonnées ainsi que la localisation du nid.

Le coût de cette intervention sera facturé à la Commune.

Il ne faut pas intervenir soi-même, la destruction d'un nid doit être réalisée par un professionnel. Une destruction du nid (tir au fusil ou flèche, utilisation d'une lance à eau...) engendre :

- Un risque fort d'attaques collectives de la colonie
- La dispersion des frelons et notamment des reines fondatrices qui créeront d'autres nids à proximité.

La saisonnalité du frelon asiatique :

En février/mars, à la fin de l'hivernage, les jeunes reines partent créer un nouveau nid. Ce nid est appelé nid primaire. De la taille d'une orange, ils sont souvent localisés dans les espaces habités par l'Homme, à l'abri du froid (sous une toiture, dans un hangar...)



Ensuite, avant l'été, ils quittent ce nid primaire pour construire un second nid où les arbres sont privilégiés. La taille du nid évolue donc au fil de la saison, pour atteindre son apogée en octobre/novembre.

Début décembre, avec l'arrivée du froid, l'activité des nids diminue, et les interventions de destruction deviennent alors inutiles car les reines quittent le nid en hiver. Ce nid ne sera pas recolonisé la saison suivante, la matière du nid se désagrègera au fil du temps.



PLAN D'ADRESSAGE

Accompagnée par le Syndicat Mixte Manche Numérique, la municipalité se lance dans la mise à jour de son plan d'adressage. La charte départementale de l'adressage pour la réalisation de la base d'adresse locale (BAL) a été adoptée au Conseil Municipal le 15 septembre 2022.

QU'EST-CE QUE LE PLAN D'ADRESSAGE ?

L'adressage est une obligation légale depuis 1994 pour les Communes de plus de 2 000 habitants. La loi dite « 3DS », promulguée le 21 février 2022, étend cette nécessité à toutes les Communes. L'adressage relève de la responsabilité du Maire (article L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Il permet à chaque habitant ou tout lieu d'intérêt pouvant nécessiter une localisation (lieux sportifs, établissements scolaires, bâtiments à usage technique, entreprises, exploitations agricoles, lieux de culte, commerces) mais également les chemins de randonnée et le littoral, de disposer d'une adresse normée qui respectent les règles suivantes :

- un numéro
- une typologie (rue, route, chemin.....)
- un libellé unique et univoque
- un code postal
- le nom de la Commune
- et de compléments (lieu-dit).

Ces données complètes et précises permettront la géolocalisation.



A QUOI SERT LE PLAN D'ADRESSAGE ?

L'adressage de la Commune constitue un enjeu majeur dans la vie de tous les jours pour ses citoyens.

En plus de répondre aux obligations légales de la Commune, l'action municipale contribue à améliorer l'intervention rapide des services publics, tels que les secours (SAMU, pompiers, gendarmerie), la connexion des réseaux (énergie, fibre optique, eau, assainissement) et d'autres services commerciaux comme la délivrance du courrier et des livraisons.

QUELS SONT LES CHANGEMENTS POUR LES CITOYENS ?

Tous ne seront pas concernés puisque nous conserverons autant que possible les adresses existantes. Pour les autres, il y aura des voies à renommer, une numérotation à revoir entraînant une modification d'adresse. Les citoyens concernés seront informés et accompagnés dans les démarches administratives induites par l'adressage réalisé par la Commune.

DIVERSES INFORMATIONS MAIRIE

FRANCE SERVICES DE SARTILLY



Place de la Mairie - 50530 SARTILLY BAIE BOCAGE

Coordonnées : 02 33 48 81 47 - pauline.marie@msm-normandie.fr

Deux agents France services : Mme Pauline Marie et Pierre Tonny pour accompagner gratuitement les habitants de Le Val-Saint-Père dans leurs démarches administratives du quotidien.

Qu'est-ce qu'une France services ?

Structure labellisée par l'Etat, les agents France services formés par les administrations et en lien permanent avec les partenaires (visio-accueil, boîte mail, ligne partenaire...) sont à l'écoute des administrés pour répondre à leurs attentes dans les démarches législatives, administratives et numériques.

L'objectif est de renforcer la présence des services publics de proximité, au plus proche des usagers, en particulier dans les zones rurales.

France services : pour quels services ?

Démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi... Les espaces France services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien. Dans chaque France services, il est possible de solliciter les services de l'État ou de partenaires de l'État :

- La Direction Générale des Finances Publiques
- Le Ministère de l'Intérieur
- Le Ministère de la Justice
- La Poste
- Pôle emploi
- La Caisse nationale des Allocations Familiales
- L'assurance maladie (CPAM)
- L'assurance retraite
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- La Banque de France

France services : pour quelles démarches ?

Les agents France services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle.

Exemples d'accompagnements proposés :

- Demande de retraite / réversion
- Demande ou renouvellement du permis de conduire
- Achat ou cession de mon véhicule
- Déclaration de revenu fiscal
- Demande de RSA / allocation chômage
- Demande de prestation familiale
- Déclaration taxe foncière / habitation



DIVERSES INFORMATIONS MAIRIE

LE VAL EN FÊTE

Porteur du projet, la commission « événements, manifestations, activités sportives et culturelles » avait depuis longtemps en tête d'organiser une animation dans le bourg qui avait pour but de recréer du lien social. C'est donc samedi 8 juillet 2023 que cet événement « le Val en Fête » s'est concrétisé. Un public nombreux (environ 250) est venu partager cette soirée conviviale.

Au programme :

2 CONCERTS GRATUITS

- 19 h 00 sur la place de la Mairie : « Marinade » (chants de marins)
- 21 h 00 à l'intérieur de l'église : « les Kamans » (musique des pays de l'Est).

Ont participé à l'organisation de cet événement, les associations « APE », « Les Pouces Verts » et le « Comité des fêtes » pour assurer la restauration (grillades, buvette, crêpes et assiettes des produits de la ferme).

Après cette édition positive, la commission travaille déjà sur la deuxième édition.



ELLE VOUS DONNE RENDEZ-VOUS SAMEDI 6 JUILLET 2024 ET SERA HEUREUSE DE VOUS Y RENCONTRER



DIVERSES INFORMATIONS MAIRIE



RETRAIT COPEAUX DE BOIS

Suite à notre article paru dans le précédent bulletin municipal, des citoyens de la commune ont manifesté leur besoin en copeaux de bois. Une journée a donc été organisée pour procéder à leur enlèvement.



RÉCUPÉRATION SAPINS DE NOËL

La municipalité renouvelle son action de l'année 2023.

APRES LES FÊTES DE NOËL
ET DE FIN D'ANNÉE,
VOUS POUVEZ DÉPOSER
VOS SAPINS DE NOËL SUR LA
PLACE DU CIMETIÈRE :
RUE DES ÉCOLES,
À L'ENDROIT INDIQUÉ

CCAS

GYM SENIORS

L'Association Sports Loisirs (ASL) donne des cours de gym tous les jeudis (hors période scolaire) de 9 heures à 10 heures à la halle des sports. Cette année 28 personnes participent à ces activités.



ACTIVITÉS DU MARDI (JEUX DE SOCIÉTÉ) OUVERTES À TOUT PUBLIC

Les mardis après-midi, selon le calendrier suivant, des seniors se retrouvent pour la pratique de jeux de société et des parties de belote. Pour les assidus à la belote, ils recherchent des partenaires afin de développer des équipes. Aucune adhésion n'est demandée. N'hésitez pas à venir les rejoindre. Renseignements auprès de la mairie (tél. 02 33 58 28 39).

Calendrier 2024

Activités (jeux de cartes et de société) - Salle socioculturelle

Janvier : mardi 9 (galette des rois) et 23
Février : mardi 6 (crêpes) et 20
Mars : mardi 5 et 19 (anniversaires)
Avril : mardi 2, 16 et 30
Mai : mardi 14 et 28
Juin : mardi 11 et 25 (anniversaires)
Septembre : mardi 3 et 17
Octobre : mardi 1, 15 (anniversaires) et 29
Novembre : mardi 12 et 26
Décembre : mardi 10 et 17 (Noël)

DÉPART EN RETRAITE

Le 1^{er} juillet 2023 Patricia Marlier a fait valoir ses droits à la retraite.

La Municipalité remercie Patricia pour ces 34 années passées au sein de notre Commune et lui souhaite une bonne et heureuse retraite.



Mme MARLIER avec son époux et sa fille

NOUVEAUX AGENTS

Sabrina Robe a été embauchée le 1^{er} mai 2023 au sein du secrétariat de la mairie en remplacement de Patricia Marlier.



Rodolphe Demercastel a été embauché le 1^{er} mars 2023 au sein des services techniques en remplacement de Pascal Bouchard.



Nous leur souhaitons la bienvenue...

RÉPAR CAFÉ

ON RÉPARE AU VAL-SAINT-PÈRE, MAIS ON RECRUTE ÉGALEMENT



L'association Essen'sel vous donne rendez-vous **samedi 3 février 2024 de 14h à 16h30** salle des Associations pour réparer vos objets divers qui ne fonctionnent plus.

Une autre séance est envisagée samedi 5 octobre 2024

Appeler la Mairie pour confirmation

Participation libre



CONCERT DU 20 AVRIL 2024

Hommage aux Terres Neuvas

L'association Chœurs en Sélune organise un concert avec Accord'hom de Ducey qui accueillera **le samedi 20 avril 2024 à 18 h** un chœur d'hommes de Yport (Seine maritime) présenté ci-dessous.

Présentation du chœur d'hommes de Yport (Seine Maritime)

Le chœur d'hommes de Yport a la particularité de mettre en chanson des témoignages des marins appelés Terres Neuvas qui marquent l'histoire de la ville de Fécamp et de ses alentours. Ce concert sera donc dédié aux Terres Neuvas. Nous incluons l'Ave Maria de Caccini et le Salve Regina de Martini car les marins vouent un culte particulier à la Sainte Vierge. Ce concert permettra aussi de récolter des fonds pour la rénovation de la chapelle Notre Dame du Salut à Fécamp.

Présentation de Chœurs en Sélune, chorale de Ducey

L'association Chœurs en Sélune a pour objectif de promouvoir deux ensembles vocaux originaires de Ducey-Les-Chéris, CANTAD'OR, chœur mixte, ACCORD'HOM chœur d'hommes. Constitués de 22 choristes pour l'un et de 15 pour l'autre, ils bénéficient du professionnalisme de leur chef de chœur, Céline Quilbec et de celui de leur pianiste accompagnateur, Nicolas Raoult. Avec beaucoup de détermination et de conviction, Chœurs



en Sélune travaille pour la valorisation de notre patrimoine rural et du lien social sur notre territoire. Soucieuse d'apporter un réel temps de partage, d'échange, de convivialité, l'association œuvre sans conteste pour le plaisir du public en présentant un programme de qualité accessible au plus grand nombre.

Chanter la différence, c'est chanter la singularité, l'universel et le droit à la diversité. Les paroles rappellent que « dans un monde en pleine mutation économique et sociale, l'espoir en l'humanité subsiste toujours »

Fort de ses 12 années d'expérience, à raison de 6 concerts programmés en moyenne par an, elle organise ou répond à des demandes de collectivités pour des événements particuliers

Rendez-vous à l'église du Val-Saint-Père.

UNIVERSITÉ INTER-ÂGES NORMANDIE - ANTENNE D'AVRANCHES

Cette année la collaboration entre l'Université Inter-Âges d'Avranches et la Commune du Val-Saint-Père s'est encore renforcée. En effet, comme ce fut le cas l'an dernier lorsque le théâtre du Centre culturel d'Avranches n'était pas disponible, la salle socioculturelle a accueilli le lundi à 14h30 plusieurs conférences réunissant de 120 à 130 étudiants.

Selon son responsable, cette aide ponctuelle apportée par la Commune à l'antenne UIA d'Avranches est salvatrice car, sans elle, le programme des 24 conférences dispensées chaque année du mois d'octobre au mois de mai serait sérieusement amputé tant il est difficile de trouver des salles susceptibles d'accueillir un grand nombre d'auditeurs.

Cette année le nombre d'habitants de la commune inscrits à l'UIA a encore augmenté. Il est actuellement de 55 et représente 10% de l'effectif global de l'antenne. Rappelons qu'il est toujours possible de s'inscrire et participer aux 55 différents cours et activités que propose l'antenne en présentiel moyennant un montant d'adhésion très raisonnable de 140 euros. Précisons encore que sont diffusés des cours en ligne via Internet : pôle sciences (physique - chimie - biologie - mathématiques) - Histoire des Normands - Géopolitique des Espaces Maritimes - et depuis peu Histoire des religions.

Afin de lever les éventuelles craintes ou inquiétudes engendrées par l'idée d'entrer à « l'Université », il convient de rappeler que l'UIA est une association loi 1901 ouverte à tous, reliée à l'Université de Caen Normandie par un lien de partenariat et qu'à la différence de celle-ci, elle n'exige aucun diplôme à l'entrée et n'en délivre aucun.

La volonté de s'instruire, de parfaire ou mettre à jour des connaissances acquises dans les jeunes années, de découvrir des activités nouvelles et de nouer des relations avec des personnes animées de la même intention, telles sont quelques unes des sources de motivation pour rejoindre l'antenne d'Avranches.

Il est également possible de participer chaque année à un voyage à l'étranger ainsi qu'à plusieurs petites sorties pour découvrir les trésors touristiques de notre belle région et au-delà.

Rejoignez l'UIA, vous serez accueillis avec empathie et bienveillance et pourrez même, si vous le souhaitez, donner un peu de votre temps pour participer à la gestion des activités.



L'ouverture des inscriptions le mardi 12 septembre 2023



Conférence de M. Louis ARSAC intitulée « Le polar ou les noblesses d'un genre » le 13 novembre 2023

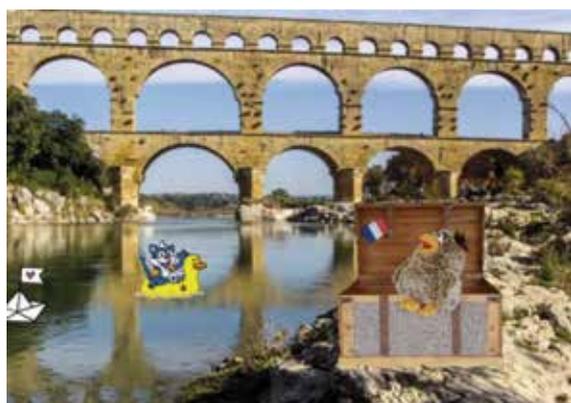
L'ÉCOLE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

Jeudi 22 juin, sous un soleil radieux, tous les enfants de l'école Antoine de Saint-Exupéry se sont rendus à Saint-James pour assister au spectacle équestre de la compagnie « Chimères et Singulières ».

Les enfants de l'école Jacques Prévert d'Avranches sont venus au Val-Saint-Père rencontrer tous les élèves de maternelle pour une matinée sportive, le mardi 20 juin. Courir, sauter, lancer étaient au programme sur le terrain de football.



UN TOUR DE FRANCE POUR LES CP !



Tout au long de l'année, les élèves de CP ont suivi quotidiennement le voyage de Lerni, une petite mascotte hibou, à travers toute la France. Lerni sillonnait les différentes régions françaises et envoyait chaque jour de courtes vidéos. Il faisait ainsi partager aux élèves tout ce qu'il voyait dans les régions de métropole et d'outre-mer pour leur faire découvrir le patrimoine culturel, architectural, culinaire et industriel de notre pays. Afin de montrer aux parents tout ce qu'ils avaient appris avec leur ami Lerni, les enfants ont préparé un « Lerni quiz » qu'ils ont présenté aux portes ouvertes de l'école.

Merci Lerni pour cette belle aventure !!



L'ÉCOLE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

ÇA CHAUFFE CHEZ LES CP ET CE1/CE2 !

Les élèves de la classe de CP et de la classe de CE1/CE2 ont pu profiter de la venue d'un pompier accompagné de deux ambulanciers et secouristes lors d'une journée dédiée au domaine « apprendre à porter secours ». Ils ont pu découvrir les numéros de téléphone à connaître en cas d'urgence et les gestes qui sauvent tels que la Position Latérale de Sécurité. Ils ont même pu réaliser un véritable appel à la caserne qui en était informée bien sûr. Suite à cette journée, ces mêmes élèves se sont rendus à la caserne des pompiers d'Avranches afin de la visiter. Ils ont pu découvrir les différents espaces ainsi que les véhicules et le matériel de la caserne. Merci à nos pompiers !



LE MONT SAINT-MICHEL.

Les deux classes de CE2/CM1 et CM1/ CM2 se sont rendues à quatre reprises au Mont Saint-Michel au cours de l'année scolaire.

Une première visite consistait à s'échapper du Monument : en effet les enfants ont participé à un escape game, organisé par les conseillers pédagogiques de la circonscription. Pour réussir, il fallait résoudre des énigmes mathématiques, dans différents lieux : cachots, Notre Dame sous Terre, Salle de Belle-Chaise...

Nous avons ramené tous les élèves ! Ouf !



CENTRE DE LOISIRS



Le centre de loisirs propose aux enfants des activités (sportives, manuelles et jeux divers), le mercredi matin ,au sein de notre école et à Avranches pour l'après-midi. Vous pouvez contacter Mme Cotelle Nelly, responsable de ce service, ou la mairie.



A.P.E. : «LES P'TITS PRINCES DE SAINT-EXUPÉRY»

L'association des Parents d'élèves de l'école du Val-Saint-Père compte cette année une vingtaine de membres. Des parents dynamiques et motivés pour nos p'tits princes. Nous encourageons tous les parents volontaires à nous rejoindre.

Les enfants de l'école du Val-Saint-Père vont profiter au cours de cette année d'un projet cirque. Ainsi, nous sollicitons tout au long de l'année, parents, enseignants, Municipalité, habitants de la Commune par le biais de nombreuses actions.

Pour l'épanouissement de nos enfants, nous comptons sur vous pour contribuer à la réussite de nos projets futurs : vente de galettes des rois, gâteaux, etc., et **notre célèbre Vide-Greniers qui aura lieu le dimanche 26 mai 2024**. Ce Vide-Greniers représente bien notre belle Commune avec, au programme de cette journée : joie, fête, animations, rassemblement.

Si vous souhaitez plus d'infos, vous pouvez nous suivre via ces 2 liens :
ou www.facebook.com/APE-du-VAL-St-PERE



FOOTBALL CLUB LE VAL-SAINT-PÈRE

LE FC VAL-SAINT-PÈRE ACCÈDE AU NIVEAU RÉGIONAL



L'année 2023 aura été marquée par un titre de champion au plus haut niveau départemental et l'accession au niveau régional de l'équipe fanion du club. Parallèlement, les effectifs du club ont augmenté avec une centaine de licenciés, et la structuration du club se poursuit sous l'impulsion de notre salarié Florian Lebreton, des membres du bureau et des bénévoles.

Le repas du club organisé le 11 mars aura été une réussite et nous vous invitons d'ores et déjà à réserver votre date pour le repas du 30 mars 2024 à la salle socioculturelle.

Le FC Val-Saint-Père a relancé son tournoi de jeunes (catégorie U11) le 1^{er} juillet avec des retours très positifs de la part des participants dont certains venaient de la région caennaise et parisienne. Ce tournoi sera donc à nouveau programmé en 2024 le samedi 29 juin. Au cours de ce même week-end, le club prévoit également d'organiser un tournoi vétérans le vendredi 28 juin et un tournoi de palets le dimanche 30 juin.

Enfin, le club tient à remercier la Commune du Val-Saint-Père pour le soutien apporté tout au long de l'année.



Contacts :
Anne-Sophie Beaufiles
06 86 89 78 68
Florian Lebreton
06 20 59 41 29



VOLLEY-BALL DES GRÈVES

Le Volley-Ball des Grèves maintient son cap, la barre des 100 licenciés atteinte suite aux derniers Jeux Olympiques reste d'actualité cette année encore ! Pour assurer à nos adhérents le meilleur encadrement possible, Gwendal Morice a été rejoint par Axel Heurtaux, tous deux dans le cadre d'une formation en alternance. La structuration du club va donc se pérenniser et l'offre d'activités du VBG va également se développer. Ambiance conviviale, pratique du volley-ball pour tous, découverte, pratique loisir, santé, compétition, tels sont les maîtres-mots du club en cette saison 2023-2024 !

Du côté de la section « Jeunes », de la catégorie M9 jusqu'à M18, de nouveaux créneaux sont proposés en plus de l'entraînement traditionnel du vendredi. Des stages sont également proposés durant les vacances scolaires, par le Comité de Volley de la Manche et par le Volley-Ball des Grèves. Nous favorisons au maximum le jeu, en participant aux tournois du Comité de la Manche, ceux de la Ligue de Normandie, mais aussi en Ille-et-Vilaine. Comme l'année passée, le VBG participe à la Coupe de France M18, avec une équipe filles et une équipe garçons.

La section « Loisir » du lundi attire toujours de nouveaux sportifs qui recherchent un sport d'équipe convivial. Les séances sont tournées avant tout vers du jeu, et nous incitons nos adhérents à participer aux tournois 4x4 organisés tous les mois par les différents clubs de la Manche, afin de se confronter à d'autres équipes. Nouveauté du lundi : la découverte du soft Volley, moins traumatisant pour les pratiquants.

La section « Compét'lib » en Ille-et-Vilaine, qui propose une pratique de compétition loisir en semaine, a toujours ses fidèles. Avec 2 équipes engagées dans ce championnat loisir mixte, nous avons cette année ajouté un créneau le jeudi, dédié aux matchs. Elles participent également, comme tous les ans, à la Coupe Compét'lib pour engagement sportif maximal pour une compétition qui reste dans un cadre de loisir.

De nombreux événements sont organisés tous les ans autour du volley : séances avec le club de Granville, opérations « Smashy » dans les écoles primaires (Val-Saint-Père, Vains,...), le tournoi de Noël, le tournoi « balle de match » en fin de saison, et des sorties à Rennes pour assister à des matchs de volley-ball de haut niveau. Des nouveautés vont voir le jour également : tournoi Halloween, séances découverte Volley Santé, etc.

Sozen Kerckhove :
06 70 36 51 20
www.volleyballdesgreves.fr
www.facebook.com/volleyballdesgreves

LES CRÉNEAUX

SALLE ROBERT DUCHESNAY, ALLÉE JACQUES ANQUETIL, À AVRANCHES
• **Enfant M9, M11** : le lundi 17h15 - 18h15

SALLE ROGER LEMOINE, BOULEVARD PASTEUR À AVRANCHES
• **Loisir** : salle Roger Lemoine à Avranches le lundi de 20h30 à 22h30
• **Compétiteur (seniors et loisirs)** : le vendredi de 20h30 à 22h30
• **Match Compét'lib** : le jeudi de 20h45 à 23h00

HALLE DES SPORTS, RUE DES ÉCOLES, LE VAL-SAINT-PÈRE
• **Enfant M9, M11** : le vendredi 17h15 - 18h15
• **Jeunes M13, M15** : le mardi: 17h30 à 19h00 et le vendredi de 18h00 à 19h30
• **M18** : Mardi de 19h00 à 20 h 30 et le vendredi de 19h30 à 21h00



TC VAL

Avec un effectif en hausse au sein de son école de triathlon, le TC Val continue de former les plus jeunes pour faire porter haut et fort ses couleurs lors des compétitions régionales. A noter, la performance d'Eloan Lefranc qui est devenu champion de Normandie d'Aquathlon chez les benjamins, félicitations à lui !

La section adulte voit aussi l'arrivée de nouveaux licenciés qui viennent notamment gonfler les rangs des séances de course à pied proposées le mardi soir. Tous participent selon leur affinité à des trails, courses sur route ou triathlons aux quatre coins de la France. Sébastien Daligault a ainsi participé au triathlon XXL Frenchman, il boucle l'épreuve en 12h26, bravo à lui !

Contraint d'annuler l'organisation du triathlon de Saint-Pair-sur-Mer par manque de bénévoles, le TC Val a su rebondir en 2023 en proposant la première édition du Trail Solidaire des Manuscrits d'Avranches. Cette première édition, organisée en partenariat avec le Crédit Mutuel, a réuni 500 participants qui ont pu découvrir le patrimoine du centre-ville d'Avranches. L'intégralité des bénéfices a pu être reversée au Défi Solidaire, qui soutient des familles normandes ayant un enfant en situation de handicap. **L'épreuve solidaire est reconduite**

en 2024 et aura lieu le 27 janvier avec un départ donné à 17h00 depuis la mairie d'Avranches.

Concernant la course d'orientation nocturne des Pèlerins, elle s'est déroulée sur un lieu inédit en 2023 : la Commune de Saint-Senier-sous-Avranches. Les participants ont pu y découvrir une nouvelle carte et les retours ont été positifs. **L'épreuve 2024 aura lieu le 16 mars et fera, comme chaque année, partie du challenge normand des courses d'orientation nocturnes.**

Pour terminer, Cédric Legros, Président du TC Val ainsi que les membres du bureau souhaitent remercier tous les bénévoles, licenciés ou non qui viennent prêter main forte lors des différentes organisations proposées par le club, et également tous les partenaires qui soutiennent le développement du club.



ASSOCIATION « LES POUCES VERTS »



Il s'agit d'une des nouvelles associations de la Commune. Elle a vu le jour en juillet 2020. Après une première phase de confinement liée au COVID, deux habitantes du Val-Saint-Père Justine Lerche et Julie Mercier accompagnées d'amis ont l'idée de former une association pour organiser des événements créatifs et culturels qui permettraient de créer du lien entre habitants. C'est ainsi qu'est organisée la première édition de « La fête champêtre » en septembre 2020 avec le soutien d'un groupe d'habitants du Val-Saint-Père.

En 2022, nous avons organisé la première édition des « Dimanches de l'Avent » : des animations pour ponctuer la période avant Noël. Nous avons proposé des ateliers créatifs (décoration en macramé, coloriage, photophore). Nous avons fabriqué des cartes de vœux pour les anciens de la Commune qui participent aux mardis après-midi jeux du CCAS. ... et une fête des lumières (déambulation dans le bourg avec des bougies). Les animations sont ouvertes à tous et ont pour objectif d'apprendre à mieux se connaître, de tisser du lien entre les générations.

En 2023, nous avons participé à l'organisation de la fête communale aux côtés d'autres associations de la Commune. Puis nous avons co-organisé avec Les Jardins de la Vallée et la Bergère du Val une soirée spectacle à la ferme et la seconde édition des dimanches de l'Avent. La fête des Lumières aura lieu le 17 décembre 2023.

Pour 2024, nos projets sont les suivants : accueillir un spectacle pour les familles au printemps, participer à l'organisation de la fête communale « Le Val en Fête », organiser une nouvelle édition de la fête champêtre à l'automne et les traditionnels « Dimanches de l'Avent ».

Le conseil d'administration est aujourd'hui composé de :

Justine Lerche, présidente

Lucie André, trésorière

Julie Mercier, secrétaire



Pour suivre nos activités, il y a la page facebook :

<https://www.facebook.com/asso.lespoucesverts>

Pour soutenir nos projets, vous pouvez adhérer en nous contactant
ou via le site helloasso : <https://www.helloasso.com/associations/les-pouces-verts>

L'association recherche
des personnes souhaitant s'impliquer
dans l'organisation des animations.

Si vous êtes intéressés,
vous pouvez contacter la présidente
Justine Lerche au 06 41 27 31 82
ou bien nous écrire
lespoucesverts@mailo.com



L'AÉROCLUB DES GRÈVES DU MONT SAINT-MICHEL

L' AÉROCLUB

Fort de 130 membres environ, l'aéroclub est situé sur l'aérodrome. C'est une association Loi 1901 où règnent la bonne humeur et l'esprit de partage.

5 instructeurs qualifiés sont là pour assurer les formations pour devenir pilote. Dès 17 ans, il est possible, après obtention de sa licence de pilote privé (PPL), de voyager et d'embarquer des passagers.

En attendant de voler pour les plus jeunes, il est possible d'obtenir des bourses de la FFA et de passer son Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) reconnu par l'éducation nationale.



L' AÉRODROME

Nous avons toutes les infrastructures pour nous permettre d'assurer notre passion dans les meilleures conditions. Le club-house a été modernisé en 2015 et beaucoup de personnes aiment se retrouver au bar ou autour d'une table à l'extérieur. L'aérodrome est situé dans un endroit exceptionnel avec une vue imprenable sur le Mont-Saint-Michel, c'est un atout pour nous et nous en sommes fiers.

LES AVIONS

1 PIEL CP 305 Emeraude, 2 DR 400 120 et 160 CV et 1 avion moderne le Breezer B600.

Afin de tester votre motivation, l'aéroclub vous propose d'effectuer un vol d'initiation qui comprend 30 mn de cours et 30 mn de vol où vous serez aux commandes de l'avion avec un instructeur.

ACTIVITÉS

Afin de découvrir les environs vus du ciel, il est possible de faire un vol découverte en avion pour une durée de 15 ou 30 minutes.

L'aéroclub c'est aussi des ULM pendulaires et des Autogires qui peuvent assurer des Baptêmes autour du Mont ou dans la région.

Au cours de l'année, il existe plusieurs temps forts avec les sauts en parachutes, qui se déroulent les derniers week-ends de mai jusqu'à fin septembre et les portes ouvertes fin juin.



VENEZ NOUS REJOINDRE

Tél : 02 33 58 02 91

e-mail : contact@aeroclub-avranches.org

site : www.aeroclub-avranches.org/

SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE



La société de chasse compte 28 adhérents pour 2024.

Merci à la Municipalité, aux différents sponsors pour leur participation, mais également aux membres et aux bénévoles qui ont permis d'organiser les manifestations suivantes : ball-trap et vente des grilles pour le tirage de Noël.

Le Bureau.

Président : Rémy Blier

Vice-présidents : Rémy Gautier et Guy Blier

Secrétaire : Adrien Depincé

Trésorier : Nicolas Chesnel

et les membres.





ASSOCIATION DES ACPG-CATM-TOE

Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre 2023 ont été célébrées au monument aux morts. Mme le Maire et Mme la Sénatrice Béatrice Gosselin, présentent le dimanche 12 novembre ont déposé une gerbe de fleurs. Des enfants les accompagnaient avec des bouquets de fleurs.

Mme le Maire a lu le message du Ministre des Armées et de Mme la Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.

Dimanche 12 novembre, le major réserviste Michel Gaumet a décoré de la médaille de reconnaissance de la Nation Michel Pautret et Roland Bourguenolle, lequel a aussi été décoré de la médaille commémorative agrafe Algérie, en présence de la sénatrice Béatrice Gosselin.

Mathieu Costils, jeune porte-drapeau, a participé à sa première cérémonie patriotique. La cérémonie s'est poursuivie par le vin d'honneur offert par la Municipalité, suivi d'un repas au restaurant « Les 13 Assiettes » pour les personnes qui s'étaient inscrites auprès de l'association.

L'assemblée générale a eu lieu le 28 septembre 2023. L'association comprend 47 membres. Après l'élection du bureau, sa composition est la suivante :

- Président Michel Pautret
- Vice-Président Paul Mazier
- Secrétaire Michel Gaumet
- Trésorier Julien Jouault

L'association organisera un repas à la salle socioculturelle du Val-Saint-Père. Elle vous donne rendez-vous le dimanche 21 avril 2024



L'association recherche « soldats de France », jeunes retraité(e)s ou autres pour assurer la pérennité du devoir de Mémoire (porte-drapeau, cérémonies pour remplacer les anciens qui ne peuvent plus assurer ces services pour raison de santé).
Pour tous renseignements, appelez au 06.25.90.44.84 ou 02.33.58.61.91.

ASSOCIATION M.J.E. : MUSIQUE JOUONS ENSEMBLE



CONTACT : Hervé Delépine (06 74 97 86 99)

Page facebook : www.facebook.com/musiquejouonsensemble

Pour cette nouvelle année 2023, MJE a continué d'organiser des rencontres entre musiciens, des formations pour ses adhérents et des concerts pour les événements de notre belle région.

Comme chaque année, nous avons organisé la rencontre entre musiciens à la maison des associations de Sartilly-Baie-Bocage. Ce fut l'occasion pour une vingtaine de personnes de se rencontrer et d'échanger sur leurs goûts musicaux, l'instrument qu'ils pratiquent et sur leurs envies de jouer.

Pour nos adhérents, nous avons organisé deux formations avec Félix Montade « Les Audacieux de la culture locale » et Rivo Ralison « Musique Expérience » : une sur la sonorisation et une sur l'éclairage de scène.

La formation sonorisation a été l'occasion pour trois de nos adhérents d'apprendre à utiliser l'équipement de l'association et de le mettre en œuvre lors des événements pour lesquels nous sommes sollicités.

Ce fut également l'occasion pour les autres adhérents de se retrouver pour un moment de convivialité et de jouer ensemble.



En octobre, pour la formation « éclairage de scène » nous avons été accueillis, à la Haye Pesnel par Nawal Azddoud. C'est encore Rivo Ralison de « Musique Expérience » qui nous a présenté les techniques, le matériel pour la mise en scène.

Côté concert, nous avons eu le plaisir de jouer lors du Vide-Greniers du Val-Saint-Père pour l'association des parents d'élèves « Les P'tits Princes de Saint-Exupéry », pour la fête de la nature de Ducey, la fête de la musique de Sartilly, pour des soirées privées, pour la RunColor de l'association Amstramfoot en rose. Nous avons clôturé l'année avec la participation au World Guitar Day.



Notre assemblée générale s'est déroulée le 21 novembre 2023 pour préparer l'année 2024 !!



COMITÉ DES FÊTES

LE SPECTACLE « TELLEMENT SARDOU » A CONQUIS LE PUBLIC

C'était le 28 octobre ; la halle des sports était transformée en salle de spectacle. Nous avons choisi la troupe de ASTI-EVEN qui est composée de 24 artistes et danseuses. Événement exceptionnel, près de 450 personnes du Sud-Manche sont venues applaudir et reprendre en chœur les chansons de Michel Sardou. Une salle pleine d'ambiance, et un public émerveillé, rempli de douceur et de bonheur.

Merci à la Municipalité pour son accompagnement et aux Agents. Merci à tous les bénévoles qui ont participé à la bonne réussite de cette soirée.



NOUVELLES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Bastien Beneito et Thomas Ribemont ouvrent leur micro-brasserie «La Frontière» au Val-Saint-Père dans la Manche (50) début Avril. Le local se situe Route de la Quintine, entre les primeurs «Juilly primeur» et la salle de Crossfit «Reyad La Baie».

«La Frontière» tient son nom aux racines de cœur des deux fondateurs : la Normandie et la Bretagne.

C'est en 2016 que l'histoire commence, ces deux étudiants se rencontrent en deuxième année d'IUT Génie biologique à Caen autour d'un concours de création de bière. Une véritable passion commune pour cette boisson houblonnée commence à germer. Fort d'expériences à travers de nombreux brassages en amateurs et des expériences en brasseries, ils décident de se lancer dans l'aventure en 2021. Pour ce lancement, ils ont suivi une formation au sein de l'École de Brasserie de Chaumont (EBC) à Chaumont-en-Vexin. Cette formation leur a fourni les informations sur la création d'entreprise spécialisée dans le domaine brassicole.

Pour la création du projet, ils ont été aidés par la CCI ainsi que par l'association « Initiative Pays de la Baie ». Le soutien de cette dernière leur a permis d'avoir un parrainage pour les guider dans cette aventure.



« Nos meilleures recettes sont en bouteilles ! »

Au lancement, la brasserie souhaite proposer une gamme de 3 bières :

- La blonde, bière blonde rafraîchissante aux arômes de céréales (pains frais et blé) et légèrement fruitée.
- La blanche : bière blanche légère aux forts arômes d'agrumes et spécialement de citron.
- L'IPA : bière plus portée sur l'amertume avec des notes de fruits exotiques et tropicaux.

Tous deux passionnés de bière et de cuisine, ils souhaitent combiner leurs deux savoir-faire afin de proposer par la suite, des bières éphémères, pour compléter la gamme, aux styles et saveurs originales sur des périodes de 3-4 mois. Pour le moment, la brasserie se procure ses ingrédients auprès de la Malterie du château appartenant à la Malterie



soufflet, en France et en Belgique. A terme, l'objectif est d'utiliser des matières premières locales.

« Brasserie La Frontière »

Concernant les points de ventes, la brasserie vise deux secteurs : B2C : Direct aux consommateurs de bières, aux personnes voulant faire découvrir une brasserie, cadeau... (amateur de bières ou non) via différents canaux (brasserie/marchés/Vente en ligne/salons...). B2B : Cavistes (généralistes ou spécialisés dans la bière), restaurations, traiteurs, bistros et bars. L'accomplissement serait de pouvoir travailler à terme avec un restaurant pour élaborer des plats à base de leurs bières. Valeurs fortes de leur brasserie, il est important pour eux de partager leur passion avec leurs clients. De créer un moment de proximité autour des produits. Il y aura également la possibilité de venir visiter la brasserie afin de pouvoir échanger autour du processus de fabrication et de leurs produits.

CONTACT PRESSE :

Brasserie La Frontière
Route de la Quintine
Beneito Bastien / Ribemont Thomas

Co-gérants
brasserie.lafrontiere@gmail.com
06.28.70.44.37 / 06.35.16.63.34

NOUVELLES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES



- **POUR LA PERSONNE ACCUEILLIE :**
L'infirmière assure un suivi personnalisé et propose ainsi des activités permettant de :
 - Bénéficier d'un suivi régulier et d'un accompagnement adapté,
 - Favoriser le maintien à domicile,
 - Rompre l'isolement et restaurer le lien social,
 - Préserver l'autonomie, renforcer l'estime de soi,
 - Maintenir les capacités cognitives en assurant un suivi individualisé et adapté.



CONTACT

Carinne Da Cunha
INFIRMIÈRE

☎ 06 31 34 33 71

✉ accueildejour.avranchin@gmail.com

📍 18 La Grande Lumière
50 300 Le Val-Saint-Père

Suivez-nous :

🌐 www.accueildejourdelavranchin.fr

📷 @accueildejavranchin

Objectifs



Accueil de jour libéral
Ouvert du lundi au vendredi,
de 09h00 à 17h00

- **POUR LE PROCHE AIDANT :**
 - Avoir la possibilité de se libérer du temps pour soi,
 - Un esprit libre sur ce temps d'accueil assurant un espace convivial et sécurisant,
 - De pouvoir échanger avec les professionnels de l'accueil de jour, de ne pas rester seuls avec des questions et de partager des inquiétudes,
 - De pouvoir échanger avec d'autres familles vivant la même situation.

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MONT SAINT-MICHEL - NORMANDIE



CALENDRIER DE COLLECTE 2024 Particuliers - Secteur Avranches

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 Lu Férié 1	1 Je	1 Ve	1 Lu Férié 14	1 Me Férié	1 Sa
2 Ma	2 Ve	2 Sa	2 Ma	2 Je TRI SÉLECTIF	2 Di
3 Me OM	3 Sa	3 Di	3 Me OM	3 Ve	3 Lu 23
4 Je TRI SÉLECTIF	4 Di	4 Lu 10	4 Je TRI SÉLECTIF	4 Sa	4 Ma OM
5 Ve	5 Lu 6	5 Ma OM	5 Ve	5 Di	5 Me TRI SÉLECTIF
6 Sa	6 Ma OM	6 Me TRI SÉLECTIF	6 Sa	6 Lu 19	6 Je
7 Di	7 Me TRI SÉLECTIF	7 Je	7 Di	7 Ma OM	7 Ve
8 Lu 2	8 Je	8 Ve	8 Lu 15	8 Me TRI SÉLECTIF	8 Sa
9 Ma OM	9 Ve	9 Sa	9 Ma OM	9 Je Férié	9 Di
10 Me TRI SÉLECTIF	10 Sa	10 Di	10 Me TRI SÉLECTIF	10 Ve	10 Lu 24
11 Je	11 Di	11 Lu 11	11 Je	11 Sa	11 Ma OM
12 Ve	12 Lu 7	12 Ma OM	12 Ve	12 Di	12 Me TRI SÉLECTIF
13 Sa	13 Me OM	13 Je TRI SÉLECTIF	13 Sa	13 Lu 20	13 Je
14 Di	14 Me TRI SÉLECTIF	14 Je	14 Di	14 Ma OM	14 Ve
15 Lu 3	15 Je	15 Ve	15 Lu 16	15 Me TRI SÉLECTIF	15 Sa
16 Ma OM	16 Ve	16 Sa	16 Ma OM	16 Je	16 Di
17 Me TRI SÉLECTIF	17 Sa	17 Di	17 Me TRI SÉLECTIF	17 Ve	17 Lu 25
18 Je	18 Di	18 Lu 12	18 Je	18 Sa	18 Ma OM
19 Ve	19 Lu 8	19 Ma OM	19 Ve	19 Di	19 Me TRI SÉLECTIF
20 Sa	20 Ma OM	20 Me TRI SÉLECTIF	20 Sa	20 Lu Férié 21	20 Je
21 Di	21 Me TRI SÉLECTIF	21 Je	21 Di	21 Ma	21 Ve
22 Lu 4	22 Je	22 Ve	22 Lu 17	22 Me OM	22 Sa
23 Ma OM	23 Ve	23 Sa	23 Ma OM	23 Je TRI SÉLECTIF	23 Di
24 Me TRI SÉLECTIF	24 Sa	24 Di	24 Me TRI SÉLECTIF	24 Ve	24 Lu 26
25 Je	25 Di	25 Lu 13	25 Je	25 Sa	25 Ma OM
26 Ve	26 Lu 9	26 Ma OM	26 Ve	26 Di	26 Me TRI SÉLECTIF
27 Sa	27 Ma OM	27 Me TRI SÉLECTIF	27 Sa	27 Lu 22	27 Je
28 Di	28 Me TRI SÉLECTIF	28 Je	28 Di	28 Ma OM	28 Ve
29 Lu 5		29 Ve	29 Lu 18	29 Me TRI SÉLECTIF	29 Sa
30 Ma OM		30 Sa	30 Ma OM	30 Je	30 Di
31 Me TRI SÉLECTIF		31 Di	31 Ve	31 Ve	

Les sacs sont disponibles en mairie ou au siège de l'agglomération.

Les sacs sont à sortir la veille à partir de 18h.

Les jours fériés, la collecte est décalée au lendemain. Les collectes suivant le jour férié sont également décalées au lendemain.

Cette année la collecte sera exceptionnellement assurée le mercredi 8 mai !

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

	SAINT-OVIN		SAINT-JEAN DE LA HAIZE	
	15 avril au 14 octobre	15 octobre au 14 avril	15 avril au 14 octobre	15 octobre au 14 avril
Lundi	8h30 - 12h30	9h - 12h30	13h30 - 17h30	13h30 - 17h
Mardi	8h30 - 12h30	9h - 12h30	Fermée	
Mercredi	8h30 - 12h30	9h - 12h30	13h30 - 17h30	13h30 - 17h
Judi	Fermée		13h30 - 17h30	13h30 - 17h
Vendredi	8h30 - 12h30	9h - 12h30	13h30 - 17h30	13h30 - 17h
Samedi	8h30 - 12h30 14h - 17h30	9h - 12h30 Fermée	8h30 - 12h30 14h - 17h30	Fermée 13h30 - 17h

- Sortie du dernier véhicule avant l'heure de fermeture.
- La déchetterie est fermée les jours fériés.

Pour tous renseignements :
02 33 68 68 96 ou service.dechets@msm-normandie.fr

Pôle territorial de Saint-James / Pontorson
1 rue Maxime de Coniac - 50240 Saint-James
www.msm-normandie.fr Service déchets Mont Saint-Michel Normandie



Environnement : tri à la source des déchets alimentaires

La réduction des biodéchets, un thème d'actualité

Les biodéchets (restes alimentaires, déchets de cuisine, ...) représentent plus du tiers des ordures ménagères et finissent enfouis !

A partir du 1^{er} janvier 2024, la mise en application de la loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) impliquera que l'ensemble des français ait à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets (déchets putrescibles, alimentaires ou de jardin) dans les ordures ménagères résiduelles, afin que ceux-ci puissent être valorisés.

Le compostage est une solution simple, naturelle et économique permettant de répondre à ces exigences.

Grâce au compostage de proximité, les biodéchets sont transformés naturellement en compost (sorte de terreau) qui permet de nourrir et améliorer la qualité de notre sol et plantations diverses, destinés à l'alimentation ou non.



Comment faire ?

Pour composter, il n'est pas nécessaire d'avoir un jardin potager ! Il suffit simplement d'avoir un petit espace vert, de quelques connaissances et d'un petit peu de patience. Et le tour est joué !

La communauté d'agglomération Mont Saint Michel Normandie propose des bacs à composter en bois à partir de 20€. Vous pouvez réserver votre composteur et prendre rendez-vous pour le récupérer en ligne.

Un Maître Composteur vous le restituera sur un lieu de distribution prédéfini lors d'un moment d'échange où vous pourrez poser toutes vos questions techniques.



CONSEILS ET ASTUCES POUR AVOIR UN BEAU COMPOST :

- Fragmentez vos déchets de cuisine ET de jardin, le mélange et la décomposition sont facilités !
- Recouvrez vos apports frais ! Cela évite moucheron et guêpes.
- Brassez en profondeur une fois par mois ! Cela oxygène le mélange et évite les odeurs !
- **Un composteur ne sent pas mauvais !** si c'est le cas, il y a un déséquilibre ! Ajoutez des matières sèches (feuilles mortes, petits cartons bruns, brindilles et copeaux...) et brassez le tout en profondeur.

JE N'AI PAS D'ESPACE VERT, COMMENT TRIER MES BIODÉCHETS ?



La communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie accompagne également les usagers et les communes dans le développement d'aires de compostage partagé.

Une aire partagée est un endroit commun où chacun peut apporter ses biodéchets et récupérer, si besoin, du compost.

Pour un bon fonctionnement sur le long terme, les habitants intéressés sont sensibilisés aux bonnes pratiques et accompagnés par un Maître Composteur. Un composteur bien utilisé est un composteur sans nuisances ni odeurs !

Le matériel nécessaire est fourni gratuitement par la communauté d'agglomération.

Vous souhaitez qu'une aire partagée soit installée près de chez vous ? N'hésitez pas à contacter le Service Compostage de la communauté d'agglomération ou bien à vous rapprocher de votre mairie.

FOCUS SUR LES DÉCHETS DE JARDIN

Il existe de nombreuses pratiques pour réduire et gérer les déchets issus du jardin et ainsi éviter des voyages à la déchèterie ! En voici quelques-unes :

Le paillage permet, entre autres, de protéger le sol, les plantations et réduire la prolifération des herbes indésirables. Cela vous permet aussi et surtout de valoriser vos tontes et autres petits déchets de jardin.



JE PAILLE

Le mulching est un type de tonte où les déchets sont laissés sur place. Cela évite bien des voyages en déchèterie et permet également de remettre de l'azote (élément essentiel aux plantes) là où on l'a « pris » en coupant l'herbe !



JE TONDS

Le robot-tondeuse est l'outil mulching par excellence pour une pelouse zéro déchet et surtout lorsque l'on n'a pas beaucoup de temps à consacrer au jardin !

Le broyage est excellent et permet de faire du paillage avec les déchets d'élagages. Mais, l'achat d'un broyeur peut s'avérer coûteux. Il est possible de louer le matériel ou bien de mutualiser un achat. Sachez également que la communauté d'agglomération met désormais à disposition des communes un broyeur professionnel permettant de gérer et valoriser sur place les déchets des espaces verts, de la commune ET des usagers en organisant des sessions de broyage à destination des habitants.



JE BROIE

N'hésitez pas à solliciter votre mairie qui pourra faire appel au service compostage de la communauté d'agglomération.

Comment contacter le service compostage et réserver mon composteur ?

07 64 18 06 37 / 07 64 18 06 59 / 07 64 18 07 71
compostage@msm-normandie.fr

Formulaire de demande de réservation de composteur :

www.msm-normandie.fr ➔ Rubrique Vie Quotidienne – Gestion des Déchets – Compostage

Suivez l'actualité de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie sur :

www.msm-normandie.fr

LinkedIn Instagram Facebook

Notre magazine Grand Format disponible dans vos mairies et sur notre site internet



ÉTAT CIVIL 2023

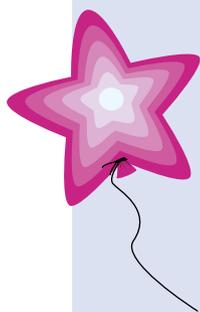
MARIAGES :



MERLET Xavier et LETHIMONNIER Lydie	le 08 avril 2023
LANCELOT Awen et LEROY Mélissande	le 24 juin 2023
MORIN Ronald et ROUSSEL Anne	le 08 juillet 2023
PIEL Patrice et HESLOUIN Régine	le 23 septembre 2023

Apparaissent uniquement les mariages dont la publication est autorisée

NAISSANCES :



AUMONT CHATELLIER Lewis	le 03 février 2023
LEGUILLOCHET Louise	le 10 février 2023
COMPAGNON Maddy	le 26 mars 2023
MACCIO Norah	le 02 avril 2023
MERCIER Catalyna	le 18 avril 2023
HATTE Ézéchiel	le 08 mai 2023
BOIZARD Séréna	le 09 juin 2023
PIERÉE Margaux	le 26 juin 2023
LEJAMTEL ROGER Romy	le 14 septembre 2023

Apparaissent uniquement les naissances dont la publication est autorisée des parents

DÉCÈS :



SOUABE Simone épouse LEMASLE	le 03 février 2023
BEAUBAIS Jean-Marc	le 08 février 2023
BORDAIS Jacques	le 28 mai 2023
DUGUÉ Fernand	le 1 ^{er} juin 2023
ROUSSEAU Nicole épouse MESNILDREY	le 1 ^{er} juillet 2023
GAUCHET Sylvaine épouse ANNE	le 12 juillet 2023
LETOURNEUR Fernande épouse GUILLOTTE	le 14 juillet 2023
VAUBERT Cécile veuve BRIENS	le 23 août 2023
BARDOU Michel	le 15 septembre 2023
BLOUIN Jeanne veuve LEFAUDEUX	le 9 novembre 2023
DUPONT Maurice	le 28 novembre 2023

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024

12 JANVIER	Cérémonie des Vœux	salle socioculturelle
28 JANVIER	Repas à l'intention des Aînés, organisé par le CCAS et la Municipalité	salle socioculturelle
23 et 24 MARS	Exposition d'Arts organisée par la Municipalité	salle socioculturelle
30 MARS	Repas organisé par le Football Club	salle socioculturelle
21 AVRIL	Repas organisé par l'association des Anciens Combattants	salle socioculturelle
9 MAI	Cérémonie Armistice 39/45 organisée par l'association des Anciens Combattants et la Municipalité	salle Victor Chesnel
26 MAI	Vide-Greniers organisé par les P'tits Princes de Saint-Exupéry	salle socioculturelle
28, 29 et 30 JUIN	Tournois (foot et palet) organisés par le Football club	Terrains Les Fosses et Principal
06 JUILLET	Fête de l'Été « Le Val en Fête »	Place de la mairie
14 et 15 SEPTEMBRE	Ball-trap organisé par la Société de Chasse	
10 NOVEMBRE	Cérémonie Armistice 14/18 organisée par l'association des Anciens Combattants et la Municipalité	salle socioculturelle
20 DECEMBRE	Arbre de Noël organisé par la Municipalité	salle socioculturelle

REPAS POUR LES HABITANTS DE 70 ANS ET PLUS

Le Centre Communal d'Action Sociale vous informe que le repas aura lieu le 28 janvier 2024.

RAPPEL : les personnes atteignant 70 ans dans l'année en cours, qui n'auraient pas reçu d'invitation à leur domicile 15 jours avant la date, sont invitées à se faire connaître en mairie.

À L'ATTENTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La Municipalité vous souhaite la bienvenue et vous invite à communiquer votre changement de résidence à l'occasion de votre arrivée dans la commune ou votre changement d'adresse.

Il est important de faire connaître ce changement à la Mairie.

Vous devez vous présenter munis d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. De la même façon il est recommandé de faire connaître un départ définitif de la Commune.

Vous pouvez également consulter notre site internet
www.levalsaintpere.fr

Les personnes souhaitant figurer dans le prochain bulletin pour annoncer leur activité doivent prendre rendez-vous avec Jocelyne Aubert
mairie : 02 33 58 28 39

Directeur de publication : Marie-Claire Rivière-Daillencourt.

Conception, rédaction et photos : Jocelyne Aubert, Nathalie Lecerf,

Travaux de relecture : Anne Poussielgue

et les membres de la commission de communication.

Maquette et impression : Arc en Ciel Imprimeurs - 02 33 60 10 61.

Ce bulletin municipal est tiré à 1 100 exemplaires et distribué gratuitement dans les foyers.

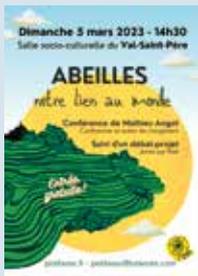
Périodicité : annuelle. Dépôt légal à parution. Reproduction interdite.

VERS UNE NOUVELLE RELATION AUX ABEILLES ?



Le 5 mars dernier, l'association " Pistil " proposait une conférence sur l'évolution des relations entre les humains, les abeilles, et leur environnement commun au cours de l'histoire.

Pistil est une association développant des projets pour faire territoire avec l'abeille mêlant biodiversité, économie locale et lien social. Une présentation du projet et des actions réalisées à Tessa-sur-Vire autour du repeuplement, par ses habitants, d'un mur à abeilles de plus de deux siècles a pu être partagée. L'association est soutenue par de nombreux partenaires : département, région, université de Caen, INRAE, ville de Tessa, Crédit Mutuel...



RÉSUMÉ DE LA CONFÉRENCE :

L'abeille sauvage est apparue une centaine de millions d'années avant l'être humain avec l'arrivée des plantes à fleurs. Puis à notre arrivée, très rapidement, l'homme a cueilli du miel dans les nids d'abeilles « mellifères » sauvages. C'est au néolithique, avec la sédentarisation et l'invention de l'agriculture, que les premières ruches artificielles sont créées : en paille, en terre. L'antiquité marque un tournant important dans notre exploitation agricole, avec un changement culturel majeur amorcé par l'invasion romaine et le monothéisme : l'abeille « mellifère » est alors considérée comme au service de l'homme, devant produire du miel pour lui.

Au Moyen-Age, cette idéologie, liée à une démographie grandissante et aux débuts de l'industrie, amène à la destruction de la quasi-totalité des forêts françaises. Or l'abeille, animal sylvestre, y trouvait un lieu de vie sauvage idéal pour elle.

La Renaissance marque une nouvelle révolution culturelle, avec l'avènement de Descartes et du matérialisme. L'abeille devient un simple outil de production ; son caractère sacré, encore présent avec le monothéisme, est progressivement effacé, laissant place à une exploitation plus forte de cet animal sauvage. L'époque moderne met en place cette idéologie sur le terrain : invention de la ruche à cadres, élevage des reines, insémination et importation de génétiques douces à fort potentiel de développement mais pas toujours adaptées à nos écosystèmes. L'apiculture se « modernise » à l'image de l'agriculture et devient un véritable métier. Les formations sont centrées sur l'utilisation de l'abeille pour produire plus de miel et n'envisagent que très peu l'apiculture par l'angle du développement naturel. L'histoire naturelle de l'abeille est laissée de côté, et l'on y apprend principalement des techniques afin de produire plus. S'en suit un âge d'or, où l'on parvient à produire beaucoup de miel avec des colonies d'abeilles en bonne santé.



Seulement depuis les années 80-90, c'est la fin du rêve de l'abeille nourrissant son homme. L'arrivée du parasite Varroa avec à ses côtés l'utilisation à grande échelle de pesticides, notamment les néonicotinoïdes, ainsi que la réduction de la biodiversité florale, la disparition des haies et des prairies forment un cocktail mortifère qui cause un effondrement des colonies d'abeilles. L'apiculture passe désormais par une artificialisation à l'extrême de la production d'abeilles et de miel pour tenter d'y pallier (traitements, nourrissage artificiel, production massive d'essaims et de reines...).



Nous héritons de cette histoire et sommes aujourd'hui dans un nouveau questionnement : pour préserver l'abeille, il faudra inventer un nouveau rapport au monde vivant... La survie de 80% des espèces végétales répertoriées sur la planète dépend des abeilles, qui fournissent plus de la moitié de nos ressources alimentaires mondiales.

Se pose également un questionnement autour de la main de l'homme qui contrôle la génétique de l'abeille. De par sa large aire de répartition, l'abeille sauvage présente des écotypes très variables en fonction du climat et de la flore locale et possède ainsi une génétique diversifiée capable de s'adapter, que certains apiculteurs tentent de protéger. Dans nos régions, l'abeille noire (*apis mellifera mellifera*) reste la seule abeille mellifère endémique, en France et en Europe de l'ouest. Elle assure depuis plus d'un million d'années la survie de nombreuses plantes sauvages et contribue en grande partie au rendement des productions agricoles. Les populations d'abeilles noires régressent depuis une cinquantaine d'années, avec la démocratisation des techniques d'élevage et la production massive d'abeilles hybrides. Une conséquence de cela est une disparition d'une partie du patrimoine génétique de l'abeille locale. On peut craindre que cette abeille s'efface de nos territoires si la situation perdure...

Tous ces sujets ont été abordés par les nombreuses personnes venues parler avec nous des abeilles, de l'apiculture moderne et de notre rapport au monde vivant, au fil de la discussion suivant la conférence de « Pistil ».

A la suite de cette rencontre, de très intéressants échanges sous forme de tables rondes ont permis de dégager quelques idées de projets sur le bassin avranchin, notamment autour de la création de collectifs de plantation de haies et d'un projet avec la mairie de Ducey.



Pistil
proposera sans
doute aux beaux
jours un autre
rendez-vous !